

Note sur une imprimerie arménienne établie à Amsterdam en 1695 par Jules Vannérus, *Revue des Bibliothèques et des Archives de Belgique*, Bruxelles 1906, pp.299-308 – Πηγή: http://www.globalarmenianheritage-adic.fr/fr_6histoire/16amsterdam299.htm

Note sur une Imprimerie Arménienne établie à Amsterdam en 1695.

LE 13 juillet. 1708 arrivait à Anvers l'Illustrissime et Révérendissime Dom Thomas Vardapiet, archevêque de la S^{te} Croix à Gochtan et abbé de l'ordre de St-Antoine en Arménie persane, qui retournait dans son pays (1). C'était un vieillard, malade, qui fut logé par ordre et aux frais du vicariat de l'évêché (alors vacant), dans le cellier du chapitre cathédral (2). Il alla donc s'installer, avec les deux serviteurs ou assistants qui l'accompagnaient, chez le R^d S^r Nicolas Ferlatiau, prêtre et directeur du dit cellier (3) ; il ne devait plus quitter vivant cet abri hospitalier, car son état ne fit qu'empirer et le 8 septembre suivant, muni des sacrements de l'église catholique romaine, il s'endormit pieusement dans le Seigneur.

Deux jours après, il fut, par les soins du vicariat, inhumé dans le chœur de la cathédrale de Notre-Dame, au pied du grand autel, sous une pierre qui recouvrait les restes d'un autre archevêque, comme l'indiquait l'inscription en latin

D. O. M. MONUMENTUM HUGUINI HIBERNI
ARCHIEPISCOPI THUAMENSIS. OBIIT. NONIS
AUGUSTI. M. D. XC. (4)

(1) Pour ces renseignements, je suis les données de l'inventaire du 40 septembre 1708 et l'attestation du 22 de ce mois, dont je parlerai plus loin.

(2) « In den geest lijcken kelder van het cappitel cathedrael ». Il s'agit, sans doute, du cellier ou « maison aux provisions » du chapitre.

(3) « Van den voorschreven cappittels huys ende kelder ».

(4) - D. Milerus, archiepiscopus Tuamensis, Hybernus » ou « Dom. Milerus Hignius (ou Higny ?) », après avoir fait son testament le 4 août 1590, mourut le lendemain, à Anvers (voir aux Archives de l'Etat, en cette ville, dans le fonds de l'évêché, une liasse de 6 actes et comptes relatifs à son testament et à sa maison mortuaire).

Il est à noter qu'il ne figure pas dans Gams, *Series Episcoporum*, qui cite seulement (p. 232) comme archevêques de Tuam, à cette époque, Christophe Bodkin, mort en février 1573 à Tuam ; Nic. Skerrett, mort en exil à Lisbonne en 1583 et Jacques O'Healy, qui siège à partir de 1594.

Le même jour, 10 septembre, le chanoine Hybens, secrétaire du vicariat, pria le notaire Jacques Boeye, d'Anvers, de procéder à l'inventaire des papiers et effets délaissés par le défunt. Boeye se rendit donc au cellier, assisté du R^d S^r Déodat van der Stegen, maître des cérémonies de la cathédrale, désigné à cet effet par le vicariat, et fit le relevé qu'on lui demandait (1).

Il porta d'abord son attention sur les papiers de l'archevêque : aidé des explications des deux serviteurs, Jean Jaspers et Pierre Aelbrechts, il commença par renseigner trois documents arméniens, puis nota six autres actes.

Passant aux bagages, le notaire se trouva ensuite en présence de : 1) un coffre recouvert en cuir, contenant des livres neufs, en arménien, reliés en partie (*een koffer becleet met leir, daer inne alleenelijck bevonden eene partije nieuwe gedruckte gebondene ende ongebondene boecken, in de Armeniaensche taele ende letter*) ;

2) Un coffre, avec quelques livres arméniens et deux chaussures noires (*een paer swerte cousens*) ;

3) Un coffre rempli de livres semblables ;

4) Un coffre renfermant un canon de la Sainte Messe, en arménien, et un sac de voyage avec quelques hardes (*eenige vodderijen*) ;

5) Une malle de cuir (*eene leire kiste*), où se trouvaient des vêtements que Jean Jaspers déclara lui appartenir ;

7) Un sac-à-main de toile (*eenen lijnwaeten draeghsack*), que Pierre Aelbrechts indiqua comme lui appartenant et contenant ses habillements ;

7) Enfin, un panier en osier, fermé (*eene teerte gesloten mande*), avec quelques méchants coussins (*cuskens*) et pots, sans valeur.

(1) Cet inventaire existe aux Archives de l'Etat à Anvers, dans le fonds de l'évêché (liasse n° 450⁴) ; sauf indication contraire, c'est aux actes contenus en cette liasse que j'emprunte tous les renseignements utilisés dans cette note.

De plus, Jaspars et Aelbrechts déclarèrent que le défunt n'avait pour tous deniers comptants qu'une bourse avec 5 ducats, qui furent dépensés en honoraires du docteur Trohy, en médecines et en frais de transport (*aen schipvracht*).

Le jour même, le notaire clôtura ce court inventaire, qu'il signa avec les R^{ds} S^{rs} van der Stegen et Ferlatian; Jean Jaspars et Pierre Aelbrechts *alias* Pedro Aelbes apposèrent également à l'acte leurs signatures en arménien.

Le tabellion n'avait pas encore, cependant, terminé la besogne qui lui incombait, car il se mit en devoir de copier les principaux des documents trouvés à la mortuaire; les vicaires généraux de l'évêché lui avaient sans doute ordonné de ne rien négliger pour établir complètement « l'état-civil » du prélat arménien: le 15 septembre, il avait fini ces copies.

Les formalités nécessaires en pareilles circonstances accomplies, plus rien ne retenait les assistants de l'archevêque; aussi Gaspars et Alvarez, désirant continuer leur route vers l'Arménie, prièrent-ils les vicaires généraux de leur délivrer des lettres de recommandation. Le 22 septembre 1708, ils reçurent un certificat attestant que pendant leur séjour à Anvers ils avaient vécu en honnêtes gens et en bons catholiques. Ils partirent sans doute peu après, sans que nous sachions ce qu'il advint des coffres de Thomas Vardapiet.

Jusqu'à présent, rien de particulièrement remarquable dans le « cas » de l'archevêque de Gochtan. Evidemment, il est touchant de voir ce prélat chargé d'ans (1) mourir dans la misère, seul pour ainsi dire, en pays étranger, au moment même, si impatiemment attendu sans nul doute, où il reprenait le chemin de sa lointaine patrie; il y a même là tout un petit drame, qu'une âme sensible se plaira, certes, — pour peu qu'elle ait quelque imagination — à tâcher

(1) *Vir confectae aetatis*, dit l'attestation du 22 septembre.

de reconstituer et dont elle revivra avec émotion les tristes péripéties. Pour un archiviste, cependant, — homme froid et méticuleux, habitué par métier à remuer journellement, en même temps qu'il secoue ses dossiers poussiéreux, toute une série de misères, — la mort de l'archevêque arménien n'a rien, semble-t-il au premier abord, qui dépasse les proportions d'un « fait-divers » ordinaire.

C'est bien là l'impression que m'avait laissée le dossier en question, lorsque, désirant lui assigner sa due place dans les collections de l'État, j'é le parcourus pour la première fois, à son entrée au dépôt d'Anvers. Un détail, cependant, m'avait frappé : le fait que les bagages du défunt ne comprenaient, pour ainsi dire exclusivement, que des livres arméniens.

Je repris donc de plus près l'examen de ma liasse et me mis en devoir de lire les documents annexés à l'inventaire du notaire : ils éveillèrent d'autant plus mon attention que parmi eux j'en trouvai trois qui m'intriguèrent fort : l'écriture en était bizarre, formée de caractères qui m'étaient absolument inconnus, quoique je fusse versé (à en croire du moins mon diplôme de candidat-archiviste) dans la paléographie de nombre de langues. Une note du tabellion vint me donner, avec la clef du mystère, l'explication de mon ignorance : les trois actes sont écrits en arménien (*in armeniaensche letteren*), langue plutôt peu rencontrée dans nos archives, même dans le dépôt d'une ville aussi cosmopolite qu'Anvers.

Quoi qu'il en soit, voici ce que m'apprirent ces documents (1) sur Thomas Vardapiet et ses livres arméniens :

Thomas *Vardabiet Devanant*, *Bardapiet Wanand*, *Bardapiet de Wanand*, *Wardapiet* ou plutôt (ainsi qu'il orthographiait lui-même son nom) *Vardapiet* (2) était un prélat

(1) Je donne ces documents aux *Annexes*, en copie ou en analyse.

(2) Ce nom signifiait *docteur*. En effet, dans l'article qu'il consacre à l'Arménie, Moréri rapporte que les Arméniens « ont une si grande vénération pour la qualité de maître ou docteur, qu'ils la donnent avec les mêmes cérémonies que l'on confère les ordres sacrés, parce qu'ils

arménien, abbé de l'ordre de St-Antoine et archevêque de la Ste-Croix à Gochtan, dans l'Arménie persane ou Grande Arménie.

Issu de noble et antique race, royale même, il devait être fort âgé à sa mort, en 1708, car il avait été consacré archevêque par le patriarche de la Grande-Arménie dès le 28 mars 1660.

Il resta d'abord en Asie, et nous le voyons recevoir des passeports du même patriarche le 25 octobre 1671 et le 10 juin 1672 : était-ce pour se rendre en Europe, déjà, qu'il avait demandé ces lettres, ou bien n'y vint-il que plus tard ? Toujours est-il que dix ans après il semble avoir séjourné à Rome, au moins du 21 octobre 1681 au 9 juillet 1682 : à cette dernière date, il se fait donner des recommandations par l'évêque de Frascati, Alderanus Cibo. (1)

Ce qui est certain, c'est qu'après un nouvel intervalle de dix ans, nous le trouvons en Belgique : le 27 octobre 1693, Jules Piazza, internonce apostolique à Bruxelles, lui délivre des lettres de recommandation ; le lendemain, l'archevêque de Malines, Humbert-Guillaume de Precipiano, l'autorise à célébrer la messe en sa langue, autorisation que l'évêque d'Anvers, J.-Ferd. de Beughem, lui accorde également le 14 novembre suivant.

Le 5 juin 1695, il est à Hildesheim, où l'évêque Josse-Edmond de Brabeck lui permet d'officier en arménien ; la

croient que cette dignité représente celle de J. C., qui s'appeloit *rabbi* ou *docteur*. Michel Févret apporte aussi que les *vertabeds* ou *docteurs* sont plus respectés parmi les Arméniens que les évêques. Ils ont droit de prêcher assis et de porter une crosse semblable à celle du patriarche pour ce qui est de la figure.. » D'autre part, dans l'article consacré à l'Arménie par le dictionnaire de Vivien de St-Martin, il est dit que sous les quatre patriarches, il y a en Arménie un corps très nombreux de *vertabeds* ou évêques.

Il est à noter, à propos de la double forme *Bardapiet* et *Vardapiet*, que les anciens documents espagnols nous donnent aussi des exemples du B et du V employés alternativement pour un même mot : dans l'espagnol moderne, du reste, le B correspond fréquemment au V français (cf. *Amberès* pour Anvers).

Quant à *Vanant* ou *Wanand*, je suppose que ce nom désigne la localité d'où Thomas était originaire.

(1) Cibo fut en effet évêque de Frascati (Tusculum) du 8 janvier 1680 au 15 février 1683 (Gams).

même année, il établit à Amsterdam une imprimerie, qu'il dirigeait encore en octobre 1705.

Bien qu'il ait habité Amsterdam de 1695 à 1705, comme il le déclare lui-même, il s'en faut cependant qu'il y ait séjourné de façon continue : le 8 juin 1697, en effet, il était en Angleterre ; la même année encore, en août et en septembre, il se trouvait à Vienne, où, d'après une attestation du 14 août 1697, il avait fait un séjour de près d'une demi année, et où il se fait donner des lettres de recommandation par le vicaire-général de l'évêque et par l'Empereur Léopold lui-même ; le 7 juillet 1699, il est de nouveau à Bruxelles, et, le 1^{er} août suivant, à Gand, suivant une lettre de l'évêque van der Noot ; le 3 mars 1702, enfin, il séjournait à Paris.

Quel était bien le but que pouvait poursuivre ce véritable Juif Errant, pour lequel les distances et les fatigues semblaient ne pas exister ?

C'est ce qu'il nous apprend lui-même, et dans une déclaration faite en 1705 devant un notaire d'Amsterdam et dans un appel imprimé par lequel, lors de son voyage de retour, il demandait le secours des âmes charitables pour pouvoir regagner l'Arménie (1).

Depuis son adolescence, nous dit-il, il avait conçu le projet d'établir dans son diocèse un collège « latino-arménien » ; il avait, pour ce, fait venir de l'Arménie persane en Europe trois jeunes gens, ses cousins, deux devant s'instruire dans les bonnes études et manières, le troisième devant apprendre l'imprimerie ; un collège pouvait-il, en effet, exister sans l'auxiliaire de nombreux livres ?

Les trois jeunes gens s'étant perfectionnés autant que possible, chacun dans le domaine qui lui était assigné, Vardapiet alla, en 1695, s'établir avec eux à Amsterdam, où il monta une presse, avec tous les accessoires nécessaires pour imprimer en arménien livres et cartes géographiques.

(1) V. Annexes XI et XII.

Dès la première année, il put imprimer un dessin représentant toute la terre, en grand format, sur des planches de cuivre gravées par les frères Adrien et Pierre-Damien Schoonebeeck (1) et l'*Historia originis, progressus et indolis nationis armenae*, de Moïse, grammairien arménien (2), en format in-octavo.

Il livra ensuite successivement à l'impression : En 1696, une *Introductio ad Mappam* (in-octavo) et l'Imitation du Christ de Thomas a Kempis (in-12^{mo}), traduites toutes deux du latin en arménien par Lucas Gregorii, son cousin germain.

En 1697, un Calendrier Perpétuel (in 12^{mo}), et un Trésor des Marchands (in-octavo), composés par le même ;

En 1698, un Nouveau Testament, orné de gravures sur cuivre et augmenté des commentaires nécessaires, par le dit Lucas (in 12^{mo}) ;

En 1699, deux livres du même auteur, intitulé « Porte d'or pour la jeunesse arménienne » et « Prières quotidiennes pour les Arméniens » (in-octavo) ;

En 1702, un livre de Chants Musicaux de l'Eglise Arménienne (in 12^{mo}) et un autre, sur la Météorologie, du susdit Lucas (in-octavo) ;

En 1704, un ouvrage sur les Définitions en Théologie (in-octavo) ;

En 1705, enfin, un Bréviaire ou Horologe de l'Eglise Arménienne (in-octavo) et une traduction en arménien de l'ouvrage latin *Manuductio ad Celum*, due à Wardan,

(1) Dans une lettre que je signale plus loin, Monsieur Moes, d'Amsterdam, me fait remarquer qu'il ignorait que le célèbre Adrien Schoonebeeck eût un frère exerçant également l'art de la gravure.

(2) « Les Arméniens », dit Moreri (verbo *Arménie*) « font l'office ecclésiastique en l'ancienne langue arménienne. Ils ont aussi toute la bible traduite en cette ancienne langue et leur traduction a été faite sur la version grecque des Septante. Ils l'attribuent à quelques-uns de leurs docteurs, qui vivoient vers le tems de St-Jean Chrysostome et entr'autres à *Moyse, nommé le Grammairien*, et à David, surnommé le Philosophe. »

archevêque des Arméniens établis en Pologne (1).

L'installation de l'imprimerie et l'impression de tous ces livres et cartes se firent aux frais de Thomas Vardapiet, qui n'avait pour mobile que l'amour de l'étude et pour but le bien de sa nation. L'activité de son imprimerie ne se borna pas, cependant, aux productions énumérées plus haut, car il publia également pour le compte d'autrui.

Considérant, sans doute, sa tâche comme terminée, ou, ce qui est encore plus probable, craignant que les infirmités de la vieillesse ne vinssent lui rendre difficile ou même impossible le retour vers une patrie si lointaine, l'archevêque conçut, en 1705, alors que son imprimerie avait fonctionné pendant dix ans, le projet de retourner en Arménie, avec ses cousins, ses livres et son matériel typographique. Pour se faciliter ce long voyage, il se fit délivrer un certificat le 30 octobre 1705, par le notaire H. de Wilde d'Amsterdam, auquel il donna des renseignements sur son séjour à Amsterdam et à qui il produisit les lettres de recommandation de l'empereur Léopold et une attestation d'Auguste-Hermann Frankius, professeur à l'université de Halle près de Magdebourg, relative à son imprimerie.

Il ne put, cependant, réaliser de suite son projet, car ce n'est que trois ans après, en 1708, qu'il se mit en route ; les causes de ce long retard ne me sont pas connues, mais il est probable qu'elles résidaient surtout dans les infirmités qui devaient amener sa mort, au début de son voyage, à Anvers.

Si les renseignements qui précèdent ne sont pas très circonstanciés, ils suffisent cependant pour esquisser la silhouette d'une figure bien intéressante. N'est-ce pas, en effet, une physionomie vraiment curieuse que celle de cet archevêque arménien qui, pour instruire ses compatriotes dans les belles-lettres et dans la religion catholique,

(1) Gams cite, dans sa *Series Episcoporum* (p. 251), parmi les archevêques des Arméniens, à Lemberg, Varlanus Hunanian, qui siège de 1681 à 1745.

n'hésite pas à venir monter une imprimerie arménienne en plein Occident, à Amsterdam.

Semblable entreprise provoquerait déjà notre admiration si elle se produisait de nos jours ; que faut-il alors penser de cette initiative d'un oriental du XVII^{me} siècle ? Je me demande même ce que nous devons plutôt admirer : cette largeur de vues de Vardapiet, qui lui fait apprécier les avantages incalculables du livre comme véhicule des idées et des connaissances ; cette hardiesse et cette confiance en soi, grâce auxquelles il ose concevoir un plan où l'inconnu tient une si grande place ; ou bien, la volonté persévérante et l'esprit de sacrifice qu'il a apportés à l'exécution de ses projets ?

Thomas Vardapiet, je me hâte de le dire, ne fut pas, cependant, le premier qui vint imprimer des livres arméniens en Europe.

Nous savons, en effet, qu'en 1664, une imprimerie semblable fonctionnait à Amsterdam même, également sous la direction d'un évêque d'Arménie. Ce prélat, Usean ou Oscham, évêque d'Uschouanch, passa dans la suite à Paris, où il obtint privilège, ce qui donna lieu à l'érection d'une imprimerie à Marseille (1).

A-t-on signalé l'existence de ces livres arméniens imprimés en Europe au XVII^{me} siècle et, plus spécialement, possédons-nous encore dans quelque-une de nos grandes bibliothèques publiques des productions de l'imprimerie

(1) Voici, en effet, ce que nous apprend l'universel Moreri :

« Leur principal emploi (des Arméniens) est la marchandise. Le cardinal de Richelieu avoit eu dessein d'en établir en France, pour augmenter le commerce ; et ce fut dans cette vue qu'il y fit imprimer quelques livres en langue arménienne. Usean ou Oscham, évêque d'Uschouanch, étoit à Amsterdam en 1664, où il a imprimé quelques livres arméniens, et entr'autres une bible arménienne, pour en faire commerce. Il avoit eu cette commission de son patriarche, parce que les bibles en cette langue, n'étant auparavant qu'en manuscrit, étoient fort rares et fort chères. Il passa d'Amsterdam à Paris, où il obtint de M. Seguier, chancelier de France, un privilège pour imprimer les livres arméniens de ceux de sa nation. En effet, depuis ce tems-là, ils ont eu une imprimerie arménienne à Marseille, où ils se sont établis pour le commerce... » (Verbo Arménie, dans l'édition de 1732).

de Thomas Vardapiet (1)? C'est là une question qui sort de ma compétence et que je pose à mes collègues, les bibliothécaires de Bruxelles et de la province : je serais heureux si la lecture de cette courte notice pouvait amener l'un d'eux à approfondir ce point curieux de l'histoire typographique des Pays-Bas.

JULES VANNÉRUS.

ANNEXES.

I

28 mars 1660. — Son Eminence Jacques, patriarche de la Grande Arménie, consacre le défunt comme archevêque.

1) Copie, en caractères arméniens, d'une copie faite d'après la bulle originale en langue arménienne, par Jean Gaspars et Pedro Aelbes, serviteur et assistant du défunt, à Anvers, le 15 septembre 1708, en présence du notaire J. Bøeye.

Cette copie de copie semble avoir été faite par le notaire lui-même, qui aurait donc cherché à reproduire le plus exactement possible les caractères de la copie.

2) Analyse, par le notaire, d'après la déclaration des deux serviteurs.

II

10 juin 1672. — Le dit patriarche Jacques permet au même Thomas de passer et repasser par tous les pays, en le recommandant à tous les potentats, spirituels et temporels, et aux autres personnes qualifiées.

1 Copie, en caractères arméniens, d'une copie faite, d'après les lettres originales en arménien, par les mêmes serviteur et

(1) Il ne s'en trouve en tous cas pas à la Bibliothèque publique de la ville d'Anvers.

D'après une aimable communication de M. E. W. Moes, directeur du cabinet d'estampes au musée royal d'Amsterdam, il existe quelques livres arméniens à la bibliothèque universitaire de cette ville : une très grande bible de 1686, mais que M. Moes n'ose attribuer à Amsterdam, car l'adresse en est en arménien ; le Thomas a Kempis de 1696, cité par Vardapiet parmi les livres qu'il a imprimés ; enfin, un traité de l'idolâtrie, par Loekas, imprimé à Amsterdam en 1715.